



## **Frédéric Bibal**

avocat

### **DOMAINES DE COMPETENCE**

Peu avant sa disparition, Michel Bernfeld, avocat de victimes depuis plus de 50 ans, le repère et l'invite à rejoindre son cabinet.

C'est là qu'il découvre et apprend la pratique de la réparation du dommage corporel, aux côtés de Claudine et Daniel Bernfeld, et d'Aline Boyer

Passionné par la plaidoirie, Frédéric Bibal est élu deuxième secrétaire de la conférence et prononce en 1998 un discours de rentrée sur Jeanne Chauvin, pionnière des femmes avocats.

Il reprend en 2002 le cabinet d'Aline Boyer, présidente fondatrice de l'Association Nationale des Avocats de Victimes.

En 2006 il fonde le cabinet ARPEJ avec Florence Boyer et Aurélie Coviaux, bientôt rejointes par Anaïs Renelier.

### **FORMATIONS**

Frédéric Bibal est titulaire d'un diplôme d'études approfondies en droit privé obtenu sous la direction du Professeur François Chabas et avocat à la Cour d'Appel de Paris depuis 1996.

Il complète sa formation en obtenant un diplôme universitaire consacré au traumatisme crânien sous la direction du Professeur Azouvi.

Il fait partie des premiers titulaires du certificat de spécialisation en dommage corporel et préside régulièrement les jurys d'examen dans cette matière.